

REFLET

pelauds

.....
LE MAIRE
ET
LE CONSEIL MUNICIPAL
.....

*vous invitent
à la traditionnelle*

 SOIRÉE 
DES VOEUX

..... ★ ★ ★

SAMEDI 14 JANVIER 2017

-18h30-
Salle des fêtes

..... ★ ★ ★

BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE

..... ★ ★ ★

Nuisibles

CHOUCAS DES TOURS



Par arrêté préfectoral, suite à la demande de la commune le 28 mai 2015, le Préfet de la Haute-Vienne a octroyé une dérogation pour la destruction ponctuelle de choucas des tours à Eymoutiers pour 2016. Le Maire de la commune est autorisé à détruire 99 choucas des tours sur les 300 installés. La destruction est faite sous la responsabilité du lieutenant de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Il se fait aider par d'autres lieutenants de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de la Haute-Vienne ainsi que des assesseurs (piégeurs agréés, gardes particuliers ou personnes titulaires du permis de chasser validé) qui ont été préalablement formés pour cette opération par un agent de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et dont la liste est

validée par la direction départementale des territoires de la Haute-Vienne. La destruction est réalisée

- par piégeage, à l'aide de cages pièges type corvidés adaptées aux choucas des tours, qui sont relevées chaque jour, par des louvetiers ou par les piégeurs agréés formés pour cette opération.

- à tir, sur l'ensemble du territoire de la commune en dehors du bourg, y compris sur les chasses privées et dans la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA d'Eymoutiers. Afin d'évaluer l'impact de l'opération sur l'effectif de choucas des tours présents sur la commune d'Eymoutiers, un comptage sera effectué en 2017 selon un protocole similaire à celui mis en œuvre en 2013 sur la commune.

LES FAITS MARQUANTS

PNR - EYMOUTIERS VILLE PORTE

Les élus d'Eymoutiers, dont Gérard Pons, adjoint au maire, vice-président du Parc Naturel régional en charge des villes-portes, ont reçu, en septembre, le nouveau président du Parc Naturel Régional, Philippe Connan ainsi que les élus des autres villes-portes du PNR - Meymac, Felletin, Treignac -. Après une découverte des qualités appropriées de la commune, un travail de fond a clôturé la journée. Ce groupe de travail poursuit ses visites et devrait aboutir à des propositions de conventions concrètes entre les communes ville-porte et le Parc naturel

INSTALLATION DE M. MALET PATRICK

Suite à la démission de Frédérique Lambey, conseillère municipale d'opposition, le Conseil municipal du 27 septembre dernier a procédé à l'installation de son remplaçant, M. Malet Patrick.

ÉTAT CIVIL 2016

15 naissances ont été enregistrées, 7 mariages ont été célébrés, 31 décès ont été déclarés en mairie depuis le 1er janvier 2016.

Commission jeunesse

TERRAIN MULTISPORTS

Le terrain multisports a été installé au début du mois d'août dans le parc du Pré Lanaud, en lieu et place de l'ancien terrain de basket. Ce terrain multisports permet la pratique de nombreux sports tels que le basket, le football, le volley-ball, le badminton, le handball... Le sol est recouvert d'une structure synthétique. Depuis son installation, ce nouveau lieu a trouvé son public. De plus, depuis la rentrée scolaire, les élèves viennent pratiquer le sport lors du temps péri-scolaire. Le coût total cette nouvelle structure est de 41 000€ TTC (33 570€ pour le terrain multisports, 8 000€ pour la remise en état du plateau). Subventions accordées : Conseil départemental 13 500€, État 10 000€.





Nouveaux matériels pour les services techniques.



Le PETR du Pays Monts et Barrages et le PNR Millevaches ont été lauréats de l'opération « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Ce dispositif finance des projets dont l'objectif est de promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables.



Gestion de la forêt

COMMUNALISATIONS

Une procédure de dissolution du Syndicat Mixte de Gestion Forestière des biens de sections est engagée. Les membres du SMGF représentant les 10 sections ainsi que l'Office National des Forêt ont approuvé à l'unanimité cette décision. Les représentants des sections continueront à être associés à la gestion communale et les droits d'affouage seront maintenus.

Dès lors, un budget annexé au budget principal sur ces biens communaux sera présenté, comme les services de l'eau et l'assainissement, le cinéma et le lotissement de la Condamine.

Pour rappel le SMGF avait été créé suite à la tempête de décembre 1999., de nombreuses sections étant dans l'impossibilité financière d'effectuer des travaux de remise en état.

Notre forêt communale compte 565 hectares soumis au régime forestier avec un plan de gestion établi pour 25 ans.

Zéro pesticide

NOUVEAUX MATÉRIELS

La commune vient de s'équiper d'un désherbeur vapeur (14 600€ HT), d'une balayeuse ramasseuse avec brosse de désherbage (18 175€ HT) et d'un mini-tracteur (en location pour 1 100€/ trimestre) .

Ces nouveaux équipements permettent de traiter plus rapidement l'ensemble des rues de la commune sans avoir recours aux produits phytosanitaires.

Le financement a bénéficié du soutien du PNR Millevaches dans le cadre du « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » à hauteur de 15 200€.

Éco-mobilité

AIRE DE CO-VOITURAGE

Les travaux d'aménagement d'une aire de co-voiturage à côté de la gare d'Eymoutiers sont en cours de réalisation. Les travaux de voirie et de réseaux divers comprenant réseau de collecte des eaux pluviales, poses de bordures, empiérement, enrobés et marquage au sol ont été confiés après consultation à l'entreprise Dussouchaud pour un montant de 26 000€ HT. Par ailleurs des réseaux seront mis en place permettant l'installation d'une borne électrique pour la recharge des voitures électriques. Ce projet bénéficie d'une aide du PNR Millevaches à hauteur de 60% et de 20% pour le Conseil départemental. Un panneau d'informations et une signalisation seront installés. Le site de co-voiturage du département sera sollicité : www.covoiturage87.com.



Le Pays Monts et Barrages met à disposition gratuitement un lot d'ampoules led à très basse consommation en remplacement des ampoules à filament pour les foyers à très faibles revenus. Demandes à faire directement en Mairie.



Buchou

RÉNOVATION DU DOMAINE

La partie touristique du Domaine du Buchou vient d'être rénovée pour un montant de 348 629 € HT par la commune d'Eymoutiers. Les subventions accordées pour ce projet ont été de 145 600€ pour la Région Limousin, de 54 660€ pour le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Ont été effectués des travaux de bardage pour le hameau B, de couverture, de désamiantage, d'isolation, d'électricité, de menuiseries extérieures pour les pavillons B, C et D et pour le pavillon central.



En projet

AMÉNAGEMENT DE SANITAIRES PUBLICS

Le Conseil municipal a décidé de projeter l'aménagement de sanitaires publics dans les locaux des anciens Bains-douches, place Stalingrad. L'ensemble des travaux a été évalué par le cabinet Deloménie à hauteur de 47 500€ HT. La participation du Conseil départemental a été sollicitée.

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Le bâtiment qui abrite l'école élémentaire a été construit en 1958. Il nécessite une réhabilitation générale en particulier des locaux de l'école élémentaire. Une étude de faisabilité a permis d'établir une estimation des travaux à réaliser. Compte tenu d'importantes contraintes liées à la présence des élèves, le chantier pourrait être divisé en deux phases. Il convient d'ajouter les travaux de maîtrise d'oeuvres, de contrôle technique, de coordination sécurité et d'assurance dommage-ouvrage. Le montant étant estimé à 786 900€ HT, la recherche de financements est en cours notamment auprès des services de l'Etat et du Département.

POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DES RUES DU CENTRE-BOURG

La réfection des rues Gabriel-Péri, Notre-Dame et de l'Evêque est envisagée par le Conseil municipal. Pour la rue Gabriel-Péri, le montant des travaux est estimé à 104 338€ TTC, pour la rue Notre-Dame, 74 400€ TTC et la rue de l'Evêque 153 066€ TTC. Ces travaux ne pourront être réalisés qu'en plusieurs phases, en fonction des financements obtenus et des possibilités budgétaires.

VOIRIE COMMUNALE

Le programme 2016 a vu la réalisation des voies communales du chemin de la Peyrade, du chemin Claude Nougaro, de l'impasse Jacques Brel, de la route de la piscine, à Bussy, Le Mont et Brenac. Ces travaux, d'un montant totale de 40 000€ ont bénéficié du soutien du Département. Pour 2017, le Conseil départemental a été à nouveau sollicité pour un programme estimé à 66 000€ qui concernerait les voies communales de Fressengeas, Brenac, de Donarieix, de Meilhaguet, de Chouviat et à la Chapelle St-Clair ainsi que la voie d'accès au pavillon central du buchou.

Villes et villages fleuris

LE PALMARÈS

Les résultats du concours des «Maisons et fermes fleuries» en Haute-Vienne sur la commune d'Eymoutiers pour 2016 :

Catégorie «Balcon ou terrasse»

: M. et Mme Brun «Diplôme d'Honneur».

Catégorie «Ferme Fleurie» :

Mme Gounet «diplôme d'honneur».

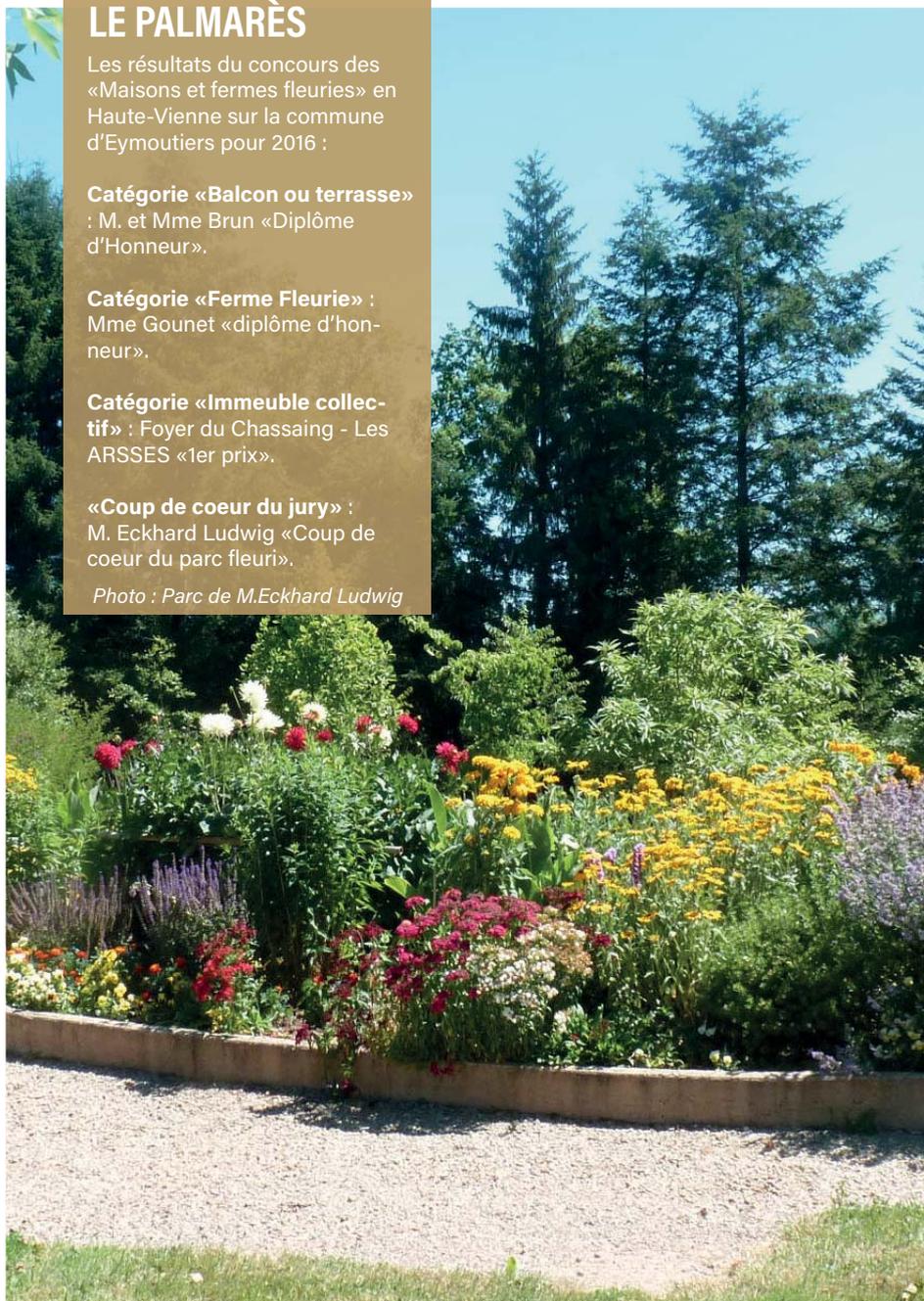
Catégorie «Immeuble collectif» :

Foyer du Chassaing - Les ARSSES «1er prix».

«Coup de coeur du jury» :

M. Eckhard Ludwig «Coup de coeur du parc fleuri».

Photo : Parc de M.Eckhard Ludwig



ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Alors que l'école élémentaire a subi la suppression d'un poste, l'école maternelle a vu de son côté la réouverture d'une troisième classe.

L'élémentaire compte à présent 4 classes pour un total de 81 élèves.

CP-CE1 : Mme Breton (20 élèves)

CE1-CE2 : Mme Bachellerie (20 élèves)

CE2-CM1 : Mme Pilles (21 élèves)

CM2 : Mme Rambaut (20 élèves)

L'école élémentaire dispose d'un demi-poste « Plus de maîtres que de classes » depuis l'année dernière (Mme Barbot-Mandeix). Ce dispositif a pour objectif, à travers la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques innovants, de favoriser la réussite de tous les élèves et de prévenir les difficultés.

Un dispositif RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) existe avec l'intervention de la rééducatrice Nadège Domont le lundi et la présence de la psychologue scolaire Elise Granet dès lors que le c'est nécessaire.

De plus, une enseignante spécialisée dans l'apprentissage du français langue étrangère intervient une matinée par semaine auprès des élèves allophones.

L'enseignement musical est assuré par un professeur du CIMD (Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse de Feytiat), Sarah Ninassi. Le projet de cette année concerne la musique brésilienne (Batucada). Un spectacle sera présenté par les élèves le mardi 20 juin, alternant chants, productions

musicales à partir d'instruments fabriqués par les enfants, et danses en liaison avec les ateliers du temps périscolaire.

D'autres projets viendront ponctuer l'année : Grande Lessive, avec exposition de productions picturales sous la halle de la bibliothèque, Participation aux prix littéraires « Je lis j'élis » et « Prix passerelle » pour les CM2, Projets arts plastiques en lien avec le Centre d'Art Rebeyrolle, Cycles sportifs en lien avec la fédération de handball et l'USEP, Pratique du kayak et du VTT pour les élèves de CE2-CM1 et CM2, participation au cross de secteur ainsi qu'à diverses rencontres USEP...

La liaison avec le collège se voit renforcée pour les élèves de cycle III. Des professeurs de collège viendront co-animer des séances de classe avec les professeurs des écoles, et bâtir des progressions communes.

De son côté, l'école maternelle dispose désormais de trois postes :

Classe de tout-petits et petits : Mme Muller-Reveyrol, 15 élèves, plus 7 en janvier.

Classe de petits-moyens : Mme Lance - 24 élèves

Classe de moyens-grands : M. Calizzano (directeur) - 24 élèves

Les enseignants sont assistés des ATSEM Eliane Bourcheix et Joëlle Vergonjeanne.

ACTIVITÉ PISCINE

L'école à besoin de parents, grands-parents... accompagnateurs pour aider à l'encadrement des séances de natation à l'école. Pour ce faire, les intéressés doivent obtenir un agrément validé par l'Éducation nationale.

Ils seront convoqués à une session d'agrément afin de faire valider des compétences simples.

Les sessions pour passer l'agrément sont fixées le 13 décembre à la piscine ce St Lazare ; le 7 janvier à la piscine des Casseaux, le 16 février à la piscine de Beaublanc, le 11 mai à l'Aquapolis de 14h à 17h.



⊙ Lors de la commémoration du 11 novembre dernier, les élèves de CE2 et CM1 ont lu le texte du secrétaire d'État. Bravo à Clémentine, Maxime et Antoire.

Collège Georges Guingouin

VOYAGE À VERDUN

A la suite de l'invitation de notre amie Anne Guillet, nouvelle maire de Niederbronn-les-Bains, afin de célébrer le 100ème anniversaire de la bataille de Verdun, de jeunes collégiens d'Eymoutiers ont retrouvé de jeunes Allemands et Français lors de ce grand rassemblement dans les villes de Verdun et de Niederbronn-les-Bains. Ce projet a bénéficié du soutien et de l'aide financière de la commune d'Eymoutiers. Durant une semaine (du 22 au 27 mai 2016) ils ont participé à des activités et ont fait connaissance avec leurs camarades allemands et alsaciens. M. Chaumeny, professeur d'Histoire-Géographie a travaillé durant l'année scolaire avec ce groupe d'élèves et l'objectif était de récolter le maximum de documents et témoignages écrits d'anciens combattants de la Grande guerre. Un objet, une anecdote, une lettre, une carte postale... Que reste-t-il en nous ? Tel est le fil conducteur de ce travail de mémoire auquel ont bien voulu se prêter les jeunes élèves de 5ème du collège. Un programme riche, des rencontres inédites pour ces jeunes et la possibilité de rencontrer M. le Président de la République François Hollande et la Chancelière Allemande Angéla Merkel dans le petit cimetière de Consenvoye.



Fin 2015, constatant des vitesses très excessives de véhicules légers et de poids lourds (de plus en plus nombreux) dans la traversée du bourg, notamment dans l'avenue principale, le bd K.Marx, la rue Farges, l'entrée route de Nedde, la promenade des sports, l'avenue E.Zola, le fbg de Macaud..., ainsi que des stationnements anarchiques et dangereux (notamment

à Macaud), le Maire a sollicité la Gendarmerie et les services techniques du Département afin de pouvoir présenter au Conseil municipal certaines dispositions en matière de sécurité. Ces propositions concernaient la mise à 30km/h de l'avenue principale, la réduction de la vitesse sur le secteur Jules Guesde et de la rue Farges, du faubourg de Macaud, de l'avenue de Diespeck

et de l'avenue Jules Fraisseix. Au cours de ces rencontres, il s'était avéré nécessaire de faire appel à un maître d'oeuvre pour concrétiser les propositions. Dans ce cadre, le Maire a demandé au Conseil municipal d'adhérer à l'Agence Technique du Département -ATEC branche voirie et infrastructures- dont la compétence en ce domaine est incontestable.

L'étude de l'ATEC est présentée ci-dessous. Le montant total de cette 1ère tranche d'aménagement est estimé à 62 000€ HT. Une aide financière est sollicitée auprès du Conseil départemental pour le financement des aménagements de sécurité du bourg au titre des amendes de police relative à la circulation routière.



photo : avenue Jean Moulin, *ATEC

RD 979 ET RD 940

AVENUE JEAN MOULIN ET AVENUE DE LA PAIX

Cette section entre l'entrée de l'agglomération (Avenue Jean Moulin) et la route Pierre et Marie Curie (Avenue de la Paix) sera limitée à 30 km/h.

Côté Avenue Jean Moulin, un ralentisseur de type plateau surélevé sera réalisé à l'entrée ouest de la commune. Celui-ci marquera le début de la limitation de vitesse à 30 km/h sur cette section et contraindra les automobilistes à réduire leur vitesse et à respecter cette prescription.

Côté Avenue de la Paix, la limitation à 30km/h débutera au niveau de la rue Pierre et Marie Curie. Cet endroit ne nécessite pas de réaliser un dispositif particulier de ralentissement car le stationnement latéral réduit la largeur de la chaussée ce qui pour effet de créer un effet de paroi et d'inciter les automobilistes à respecter cette limitation.

Des panneaux de limitation à 30 km/h et de fin de prescription seront mis en place sur toutes les voies adjacentes comprises dans cette section.



photo : boulevard Jules Guesde, *ATEC



photo : pont de Nedde, *ATEC

RD 992

BOULEVARD JULES GUESDE ET RUE FARGES

Les caniveaux existants ne permettant pas de poser des bordures pour réaliser un dispositif de ralentissement conforme en enrobés, il sera mis en place des coussins berlinois.



La Communauté de communes a procédé à l'installation de ralentisseurs dans la zone d'activités des Ribières de Bussy (compétence communautaire). Le montant de ces travaux s'élève à 11 000 € HT. Le Conseil départemental a été sollicité dans le cadre des Contrats Départementaux de Développement Intercommunal (CDDI). Cette dépense peut être subventionnée à hauteur du 10 % du montant HT.

RD 14 FAUBOURG DE MACAUD

La commune souhaite mettre cette rue à sens unique dans le sens montant entre l'avenue Jules Fraisseix et le boulevard Emile Zola.

Un panneau stop avec la bande d'effet règlementaire sera mis en place au débouché de l'avenue Jules Fraisseix afin de « casser » la vitesse des véhicules en direction du boulevard de Macaud. Un marquage au sol, matérialisera le stationnement ainsi qu'une voie piétonne dans cette rue.

Dans une seconde section où l'habitat est plus dense, il sera réalisé un trottoir afin de sécuriser la circulation des piétons, le stationnement sera matérialisé également par un marquage au sol.



photo : boulevard de Macaud, *ATEC



photo : avenue de Diespeck, *ATEC

RD 14 AVENUE DE DIESPECK

Le choix du dispositif retenu est un ralentisseur de type trapézoïdal sur lequel est réalisé le marquage du passage piéton, et dont la longueur, moindre que celle d'un plateau surélevé permet de conserver l'accès au cours de tennis.

L'entrée du stade ne permet pas de réaliser un ralentisseur en enrobé, par conséquent il sera posé des coussins berlinois. Le long du parking, il sera réalisé un massif végétal pour empêcher l'évitement de ces dispositifs par les usager.



photo : avenue J.Fraisseix, *ATEC

AVENUE JULES FRAISSEIX

Deux ralentisseurs de type dos d'âne existent en amont de cette rue à sens unique où se situe le collège.

Sur le constat que les automobilistes reprennent de la vitesse en partie basse de cette avenue, il est prévu de réaliser un dos d'âne supplémentaire.

En raison d'une sur largeur avant le trottoir et le garde-corps, des bordures seront posées sur 25m dans le prolongement des bordures existantes pour calibrer la route et réaliser le ralentisseur.



Retour sur l'été 2016 avec entre autres le Tour de France, le succès du repas et du bal des pompiers le 14 juillet sur la place Stalingrad, les concerts de jazz à l'espace Rebeyrolle, le train à vapeur, les jeux médiévaux...



Crédits photos : * Office de tourisme, Benoît Barlet, Frédéric Nouard, Delphine Glangeaud, Tim Carter

Expositions des artistes locaux

UNE RÉUSSITE

L'exposition des artistes locaux, habituellement organisée dans la vitrine de l'Office de tourisme, avait pris place au 4ème étage de la mairie.

Cette superbe salle a permis d'exposer une vingtaine d'artistes avec entre autres de la peinture, de la sculpture, de la décoration... Le succès de cette exposition permet d'envisager son renouvellement l'an prochain, cette fois-ci sur 15 jours.

Inscriptions à l'Office de tourisme 05 55 69 27 81.

PROCHAINE ÉDITION DU 14 AVRIL AU 2 MAI INCLUS.



Restos du cœur

REMISE D'UN CHÈQUE DE 700€

Lors du Forum des Associations, le 10 septembre dernier, les élus de la commune ont eu l'honneur de remettre un chèque de 700€ à l'association des Restos du Cœur, représentée par René Jabet, responsable de l'antenne d'Eymoutiers.

En effet, un concert en mars avait été organisé aux profits de l'association. La commune apportait son soutien technique et financier pour l'organisation de cette manifestation. Les associations pélaudes avaient été sollicitées pour l'approvisionnement de buffet en gâteaux. Le montant de la recette de la billetterie et du buffet ont permis de récolter la somme de 700€.

Les Restos du Cœur ouvrent leurs portes aux bénéficiaires en période hivernale du mois de décembre à la fin du mois de mars le vendredi de 9h à 12h. En période estivale durant les mois d'avril-mai-juin et de septembre à fin novembre un mercredi sur deux de 15h à 17 h.

Tourisme

Fête de l'Éco-tourisme

Les Stations Vertes de Bujaleuf, Eymoutiers, Peyrat-le-Château, Lac de Vassivière (Nedde et Beaumont-du-Lac) souhaitent mobiliser les prestataires et acteurs de leur commune pour participer à la Fête de l'Ecotourisme en Mai 2017. Le Parc naturel Millevaches et les stations vertes de Meymac, Treignac et Chamberet se mobiliseront aussi sur cet événement.

Pour participer, se renseigner Office de tourisme des Portes de Vassivière 05 55 69 27 81.

TAXE DE SÉJOUR

La Communauté de communes des Portes de Vassivière est compétente en matière de promotion du tourisme et de collecte de la taxe de séjour. Cette logistique est un enjeu crucial pour le territoire. La taxe de séjour est une recette permettant de financer le développement touristique.

Pour les clients de meublés, de résidences de tourisme, de gîtes, d'hôtels, de centres de vacances et de camping, il s'agit de taxation à la nuitée.

Les montants ont été revus pour correspondre aux tarifs "plancher" de toutes les catégories soit de 0.20€ à 0.65€. Les propriétaires de ces hébergements ont la charge de la récolte de la taxe et la restitution à la Communauté de communes des Portes de Vassivière en trois versements correspondant à la saisonnalité touristique.



Francophonies en Limousin

Pour sa 33ème édition, Eymoutiers a accueilli un concert des Francophonies en Limousin. En septembre dernier, le groupe québécois Vent du Nord a soufflé le public venu nombreux à la salle des fêtes.

Le concert à Eymoutiers est généralement présenté à la fin du mois de septembre.

NOUVEAUX NOUVELLES

• **ChouBeurrePomme** - pâtisserie, salon de

thé, chocolatier - 4 Rue des Ursulines

Tél : 05 55 69 10 45

• **Instant Thé** -Thés, tisanes, cafés

9 avenue de la paix Tél : 06 23 02 44 61

• **Les Copains d'abord** - café-restaurant

20 Avenue de la Paix - Tél : 05 55 69 14 99

• **La Consolante** - café culturel

17 Place Jean Jaurès Tél : 06 71 51 75 53

• **Le Potron Minet** - restaurant - crêperie

saladerie - Rue de la Collégiale

Tél : 06 52 63 11 66

• **Le Cellier d'Olivier** - vente à domicile de

vins et champagnes - dépôt 4 Bd Karl Marx

Tél : 06 86 58 56 26

• **Le Verger de la Lune** - myrtilles, petits

fruits rouges- Les Fontanilles

Tél : 07 86 38 85 22

• **Clop'e-Inox Eymoutiers** -cigarette électro-

nique- 10 place Jean Jaurès. 05 44 21 04 73

• **Emilie Biron** - couturière

Place de l'église. Tél : 06 76 28 97 86

• **The Hope Association Boutique** - collecte

de vêtements, de bric à brac et de livres

d'occasion au profit des animaux.

11 Avenue de la Paix

• **Solnon Sports** - vêtements de sports

19 place Jean Jaurès - Tél :05 55 69 12 78

• **Zénellia** - esthéticienne

6 rue des Ursulines - Tél : 05 44 23 95 13



Site du GRETA d'Eymoutiers

GRETA Une formation pour adultes

Dans le cadre du nouveau dispositif Portail Service Public Formation mis en place le 1er janvier 2016 par la région Limousin, le Pôle savoirs de base du GRETA d'Eymoutiers propose une offre de formation appelée Espace compétences : communication en langue française, communication en langue anglaise, savoirs scientifiques et numériques, mathématiques, compétences numérique/bureautique Windows, Word, Excel, Internet... Acquérir et renforcer des savoirs généraux et techniques nécessaires à la mise en œuvre du projet professionnel (remise à niveau à visée professionnelle en français, mathématiques, numérique). Le site s'adresse en priorité aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et salariés des chantiers d'insertion. Mais aussi salariés en contrat aidé, aux apprentis, aux conjoints d'exploitant agricole, d'artisan, de commerçant et toutes les personnes assimilées aux demandeurs d'emploi. L'utilisateur qui souhaite construire son projet professionnel et/ou avoir une préparation préalable pour le réaliser, doit prendre contact avec son prescripteur (conseiller Pôle emploi, Mission Locale, Cap Emploi, ...).

Pour tout renseignement, contacter Mme Nathalie Fénille

Au GRETA, 8 avenue de Versailles 87120 Eymoutiers Tel : 05 55 69 20 12

Le site est situé au rez de chaussée du bâtiment en face du collège

Ouvert le mardi de 9h à 12h30 et le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Mission locale rurale

Accompagnement pour les jeunes

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un accompagnement socio-professionnel aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute-Vienne sur 4 antennes : Aix sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac et 14 Permanences. Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle...venez nous rencontrer !

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel, des conseils personnalisés, des ateliers collectifs, l'accès à des formations, des rencontres avec des employeurs, des stages en entreprise et un appui pour négocier votre futur emploi.

Vous bénéficierez aussi de son aide dans votre recherche de logement, votre accès à la mobilité (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos droits dans le domaine de la santé et à un réseau pour la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

Depuis avril 2015, la Mission Locale s'engage dans l'expérimentation Garantie Jeunes. Vous êtes sans ressource ou vous avez des ressources très modestes (inférieures ou égales au RSA), vous n'êtes ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation et sans soutien familial, vous avez entre 18 et 25 ans et vous voulez travailler ; la Garantie Jeunes permet un socle de ressources de 461,26€ par mois dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi pendant 12 mois.

Permanence à Eymoutiers : Jeudi après-midi, pour convenir d'un rendez-vous : Contacter la Mission Locale Rurale au 05.55.08.27.98.

ADIL 87

Un service public d'information sur le logement : Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...

Permanence à Eymoutiers le 1er mardi de chaque mois de 14h00-15h30 à la mairie.
www.adil87.org

FNATH 87, efficacité, solidarité et convivialité

La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaboratrices juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entrent en contact avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La FNATH pour quoi ? Ses domaines d'actions sont : l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social (salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...)

La FNATH assure un rôle de conseil et de défense auprès de toutes les victimes d'accidents du travail, d'accidents de service, de maladies professionnelles, d'accidents domestiques, d'accidents de la circulation, d'accidents médicaux, d'infections nosocomiales, de pathologies liées à l'amiante... Toutes les personnes malades, invalides, handicapées.

Nouvelle équipe de bénévoles suite à la dernière assemblée générale / Président M. Dominique BIDEAU, Trésorière Mme Patricia MONTAUDON, membres Mmes Chantal VIALA et Denise-Françoise GALERNE, Mrs Daniel VANCAMPEN, JAYOUNNAUD Raymond et Michel GILLIARD. Pour tout renseignement : M. Dominique BIDEAU Président, 6 Route de Saint Denis 87460 BUJALEUF 05 81 07 94 69
www.fnath87.org

Une permanence mensuelle est organisée dans la section FNATH d'EYMOUTIERS avec une collaboratrice du service de conseil et de défense le 1er samedi de chaque mois de 8 h à 11 h Salle sous la Mairie.

Syndicat CGT d'Eymoutiers

Permanences 1er et 3ème jeudi du mois de 17h à 19h
21 rue des Ursulines 87120 Eymoutiers
Tél : 05 55 69 24 34
mail : ulcgt.eymoutiers@sfr.fr

INFORMATIONS PRATIQUES



MÉDECINS

Borderie Pierre 05 55 69 25 50
Maison de Santé / Piry - Leventoux
05 55 11 36 94

INFIRMIERS

Aparicio Bruno 06 23 65 24 14
Barlet Elisabeth 05 55 42 56 32
06 77 83 79 14
Gaudy Michaël 07 85 27 37 94
Rousseau Sylvie 05 55 69 25 83
Carrer Joël 05 55 69 13 44

DENTISTE

Basset Pierre -Alain 05 55 69 14 96
Irmescu Doina 05 55 69 12 16
Martinage Stéphanie 05 55 14 44 62

ORTHOPHONISTE

Phalippout Marion 06 11 28 57 93

PODOLOGUE

Genin Philippe 05 55 69 75 62

AUDIOPROTHESISTE

Griffoul Pierre 05 55 69 29 27

DIETETICIENNE

Videau Stéphanie 06 75 64 83 03

KINÉSITHÉRAPEUTE

Cassin Michel 05 55 69 21 21
Garniche Emmanuel 05 55 69 13 94
Laurent Myriam 05 55 69 21 21
Wilmotte-Maurice Gaëlle 05 55 69 81 04

SOPHROLOGUE

Hubert Coralie 07 86 92 61 41

ACUPUNCTURE

Le Fur Sabrina 05 55 04 03 77

PHARMACIE

Chêne-Marsaudon 05 55 69 10 39
Parmentier 05 55 69 10 35

TAXI-AMBULANCE

Ambulances Pays-de-Vassivière
05 55 69 12 04
Eymoutiers Ambulances
05 55 69 11 39

VÉTÉRINAIRE

Grandchamp-Raboison
05 55 69 10 43

DÉFIBRILLATEURS

Halle des sports
(côté stade à droite de la buvette)
Halle du centre ville
(Sous la bibliothèque à côté de l'escalier)

HANDBALL

Une école de Handball vient d'ouvrir conjointement entre Châteauneuf-la-Forêt et Eymoutiers. Les cours pour les enfants à partir de 6 ans se déroulent les lundis de 17h à 18h à la Halle des sports.

Contact : Mehdi Penaud 06 21 14 30 18,
Romain Gioux 06 74 21 01 25.

JUDO, FOOTBALL, BASKET, BADMINTON, PING-PONG, CANOË-KAYAK, VTT, SLAKLINE, GRIMPE D'ARBRES, GYMNASTIQUE, FITNESS, YOGA, ÉQUITATION, RANDONNÉE, PÊCHE, RONDISPORT, DANSE... INFORMATIONS : OFFICE DE TOURISME

CONVIVIALITÉ - SOLIDARITÉ

Distribution gratuite de soupe de 10h à 12h, «La soupe de Jean-Michel» lors du marché du samedi, près de la boutique de chaussures. Moment de partage pour toutes et tous autour de potages traditionnels comme "l'Arbalette". Dons de légumes 06 06 57 93 76 ou déposés le samedi matin sur place.

DANSES TRADITIONNELLES

3ème édition du festival Balaviris les 19 et 20 mai 2017 à Eymoutiers. Concerts, bal gratuit, cours de danse, conférence, scène ouverte, marché d'artisans locaux, animations pour enfants...

Réservez votre week end. Informations et réservations www.lesbringuebalants.fr



Vendredi 19 mai : bal avec Chris Wood & Andy Cutting, Faburden, Topette. Inter-plateau par le groupe Valsaviris.

Samedi 20 mai : stages de 10h à 19h, conférence sur l'esprit de la Bourrée.

Activités péri-festivalières : scène ouverte, animations pour les enfants et bal gratuit avec Les Zéoles.

En soirée : Duo Artense, Ormuz, Novar. Inter-plateau Geronimo.

MARCHÉ DE NOËL

L'association des Commerçants et Artisans d'Eymoutiers organise le Marché de Noël, samedi 17 décembre, toute la journée sous la halle.

Venue du Père Noël et ses mascottes de 11h à 13h et de 15h à 18h. Défilé des chevaux de Toulondit à 15h et lâcher de ballons placé Jean Jaurès à 16h. .

Renseignements Office de tourisme
05 55 69 27 81.

L'OFFICE DE TOURISME EST OUVERT TOUTE L'ANNÉE. VOUS POUVEZ OBTENIR LE GUIDE DES ASSOCIATIONS ET DES ACTIVITÉS À EYMOUTIERS, IL VOUS SERA REMIS SUR PLACE OU ENVOYÉ SUR SIMPLE DEMANDE AU 05 55 69 27 81.

Communiqué Pôle territorial Monts et Barrages

Le programme d'aides européennes LEADER peut soutenir des projets portés sur le territoire du Pays Monts et Barrages dans les domaines culture (événements, publications...), sportif (activités de pleine nature), économique (circuits courts, nouveaux services à la population), touristique, numérique (infrastructure et usages) et environnemental.

Qui peut déposer une demande d'aide ?
Les collectivités, les associations, les entreprises, ...
Quand ?
Tout au long de l'année, jusqu'en 2020.

Quels projets seront soutenus ? Ceux sélectionnés par le Comité Unique de Concertation et de Programmation (CUCP), composé d'élus et de membres du Conseil de Développement de Monts et Barrages (société civile).

Comment faire ? Contactez l'animatrice LEADER, Cécile Kohut au 05 55 69 57 60 / leader@monts-et-barrages-en-limousin.fr
Plus d'informations sur le site www.monts-et-barrages-en-limousin.fr



« LEADER 2014 - 2020 »
À VOS PROJETS !

NOMS DE RUES

On rencontre la place du Moulin (1993) aménagée à l'emplacement de l'ancienne minoterie Bourg. Un peu plus loin se trouve la place Ballard (ou du Ballard) à l'origine aussi ancienne qu'obscur. Le chemin du Miraubeau (2004) permet de rejoindre Château. Son nom vient peut-être de la belle vue sur la Vienne que l'on a du pré longeant la rue Farges. Cette dernière se poursuit par la rue du pont de Nedde. A gauche prend la rue du pré Lanaud, toponyme ayant donné lieu à interprétation venue de l'imagination populaire. Ce pré, situé en bord de Vienne appartenait à l'évêque de Limoges. On a donc déduit : le pré l'Anneau et la légende raconte que l'évêque y aurait perdu son anneau et qu'il s'y trouverait encore. La chasse au trésor est ouverte. En fait, en occitan, la « nau » signifie le bateau, le navire (racine que l'on retrouve dans le mot nautique). Avant la construction du pont de Nedde, il y avait un bac pour traverser la Vienne c'était « lo nau ».

Après le passage à niveau c'est la route de Nedde et la route du Lac qui mène au village du même nom. Ensuite, le chemin qui mène à la Base de Plein Air a été baptisé allée Claude-Henri Gorceix. Né à Bujaleuf, il partira au Brésil où il fondera l'Ecole des Mines à Ouro Preto en 1875. De retour au pays, il sera maire de Bujaleuf en 1898.

Pour remonter, on pourrait emprunter la rue Monte-à-Château, ancienne voie menant vers Tulle et la Corrèze, qui s'est appelée rue du Château ou côte de Château. Elle menait aussi à l'église de la paroisse de Saint-Pierre-Château, là où l'évêque de Limoges avait fait bâtir son château. La paroisse Notre-Dame était essentiellement urbaine et couvrait Eymoutiers intra-muros, il existait deux paroisses rurales : Saint-Pierre-Château (la plus grande) et Saint-Jacques de Bussy.

On aurait pu choisir la rue de la Délicieuse en forte pente. Son nom vient d'une fontaine qui s'y trouvait et dont l'eau était fort bonne à boire. Nous rejoindrons la collégiale par la rue des Ursulines, du nom de cette communauté de religieuses établies à Eymoutiers de 1629 à la Révolution et qui avaient pour vocation d'assurer gratuitement l'enseignement des jeunes filles pauvres. Elles nous ont laissé ce vaste couvent devenu le Vieux Collège à partir de 1833 et de nos jours, la mairie. On rencontre la rue de la Pissarate (1981) ancienne rue des Pénitents Bleus. Il y avait à Eymoutiers de nombreuses confréries de pénitents : les blancs, les bleus, les péni-



tents feuilles mortes, etc. Les Pénitents bleus avaient leur chapelle dans cette rue et pour vocation d'ensevelir les corps des suppliciés au cimetière de Saint-Gilles. Concernant l'appellation « pissarate », il faut revenir dans la rue Farges. En occitan, le mot « pissarata » désigne la chauve-souris, racine que l'on retrouve dans « pipistrelle ». Les chauves-souris de la maison du Maître-Tanneur et des maisons alentour allaient boire, la nuit tombée, à la fontaine qui se trouve en face de cette noble demeure. Elle est devenue la « font de la Pissarate », la fontaine des chauves-souris. Puis, par assimilation avec le verbe occitan « pissar » en français pisser, la plupart des fontaines d'Eymoutiers sont rapidement devenues des « pissarates ». Dans le prolongement et en traversant l'avenue du Maréchal Foch, on trouve la rue des Pénitents (1948) qui passe devant le presbytère. C'est l'ancienne rue de la bonne Fontaine qui s'écoulait au bas de la pente. Nous sommes ici sur l'emplacement de l'ancien rempart.

On arrive place du Chapitre rappelant que nous sommes devant la collégiale qui abritait, avant la Révolution, un collège de chanoines qui eut un grand rayonnement et une influence considérable sur la vie pelaude. Cette place a aussi été appelée place de l'Eglise ou place de la Paroisse.

A l'arrière de la collégiale se trouve la place des Coopérateurs (1968) qui a succédé à la place du Cloître. Il a existé dans l'entre deux-guerres, une coopérative boulangère installée à l'emplacement de l'ancien cloître. On peut accéder aussi à cette place par l'étroite rue des Cloîtres, on y rencontre la belle maison du théologal (il s'occupait de toute la partie spirituelle et religieuse de la vie du chapitre), ou, à l'opposé, par le passage Saint-Etienne.

La rue de la Collégiale (1948) a porté le nom de rue du Chapitre et de rue Combe-Soury. La combe désignant ici le flanc du petit vallon, la dénomination « Soury » pose problème, peut-être s'agit-il du nom d'un ancien

propriétaire. La petite rue du Vieux Collège (1993) qui va de la mairie à la rue des Ursulines a succédé à la rue de la Communauté (des religieuses).

En bas, à gauche prend la rue de la République (1948), autrefois la Rue Grande ou Grand'rue. C'était alors l'artère principale d'Eymoutiers avant le percement de la traverse. Pour aller vers Nedde, Treignac ou Limoges, il était obligé de la parcourir et elle abritait de nombreux commerces. La partie haute amenant à la place des Bancs était la rue Neuve car elle a été créée après la rue Grande. Elle prend au niveau de la rue des Fours devenue rue de la Liberté (1948). Dans cette rue devait être installé des fours notamment à pain (fours banaux ?). Un peu plus bas on a rencontré la rue de la Prévôté. Cette grimpette passe devant la maison du prévôt, personnage important qui s'occupait lui de toute la partie temporelle de la vie du chapitre de chanoines...(à suivre.)

